

Certificat de fin d'études professionnelles secondaires.

Numéro d'inventaire : 2007.00234

Auteur(s) : Henriette Ajax

Type de document : diplôme

Éditeur : Académie des Antilles et de la Guyane (Fort-de-France)

Imprimeur : Multi-print

Date de création : 1986

Description : Diplôme imprimé sur feuille blanche. Tampon de l'académie des Antilles et de la Guyane. Signature du recteur d'académie.

Mesures : hauteur : 197 mm ; largeur : 287 mm

Notes : Dilplôme établi le 12 juillet 1986, après les examens du baccalauréat technologique G3 session de juillet 1986.

Mots-clés : Diplômes professionnels

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Terminale

Autres descriptions : Langue : Français

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SECONDAIRES

ACADÉMIE ANTILLES-GUYANE

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE

au vue de la moyenne des notes obtenues à la session de JUILLET 1986
du baccalauréat technologique par le candidat ci-dessous indiqué :

NOM	Prénoms	N° I.N.S.E.E.	Série
AJAX	HENRIETTE	2671097200000	G3
Lieu de naissance	Département	Date de naissance	Référence
FRANCOIS	972	08/10/67	72034086

Lui délivre le CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SECONDAIRES créé par le décret N° 68-1008 du 20 novembre 1968 modifié par le décret N° 69-180 du 13 février 1969 relatif à la délivrance du titre de bachelier technologique en 1969.

A FORT DE FRANCE ,le 12 JUILLET 1986

Le Recteur,
RESPONSABLE DE LA DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

P. SANTI

